



secrétariat général
pour les affaires régionales

Saint-Denis, le 25/06/18

ARRETE N° 1134

Portant modification des modalités de calcul et de validation des index BT et TP locaux pour la révision des prix des marchés de bâtiments et travaux publics

Le préfet de La Réunion
Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

Considérant l'intérêt d'adapter au contexte économique local les index de révision des prix des marchés de bâtiments et travaux publics,

Considérant les conclusions de l'étude réalisée par la cellule économique régionale des bâtiments et travaux publics (CERBTP) de La Réunion sur la refonte de l'index local « couverture et bardage en éléments de tôles profilées avec principe d'isolation »,

Sur proposition du comité de suivi des index du 24 mars 2017.

ARRETE :

Article 1 : La présente annexe annule et remplace celle qui est jointe à l'arrêté n°706 portant modification des modalités de calcul et de validation des index BT et TP locaux pour la révision des prix des marchés de bâtiments et travaux publics du 10 avril 2017.

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et le président de la CERBTP sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et publié au recueil des actes administratifs.

Le Préfet,

Amaury de Saint-Quentin

Annexe 1 - Schéma de pondération agrégé des nouveaux index

ABREGE INDEX	INITITULES	PONDERATIONS DES POSTES DE COÛTS					
		Salaires et Charges	Matériaux	Matériel	Transport	Energies	Frais Divers
BTR 03	Maçonnerie et canalisation béton	51%	32%	6%	1%	1%	9%
BTR 06	Ossature, ouvrages en béton armé	44%	32%	12%	3%	2%	7%
BTR 07	Ossature et charpente métallique	40%	42%	6%	3%	2%	7%
BTR 08	Plâtre et préfabriqués	46%	40%	1%	2%	1%	10%
BTR 09	Carrelage et revêtement céramique	42%	41%	3%	3,5%	0,5%	10%
BTR 19	Menuiserie bois intérieur et extérieur	44%	45%	4%	2%	2%	3%
BTR 34	Couverture et accessoires en zinc	39%	50%	5%	3%	0%	3%
BTR 38	Plomberie - sanitaires	55%	25%	6%	3%	2%	9%
BTR 41	Ventilation et conditionnement d'air	50%	37%	3%	3%	1%	6%
BTR 42	Menuiserie acier et serrurerie	45%	40%	7%	3%	1%	4%
BTR 43	Menuiserie en alliage d'aluminium	49%	36%	3%	5%	0%	7%
BTR 47	Travaux d'installation électrique	40%	44%	1%	1%	1%	13%
BTR 49	Couverture et bardage en éléments de tôles profilées avec principe d'isolation	35%	39%	6%	5%	0%	15%
BTR 53	Travaux d'étanchéité	36%	42%	2%	6%	4%	10%
ABREGE INDEX	INITITULES	PONDERATIONS DES POSTES DE COÛTS					
TPR 02	Ouvrages d'art	45%	Matériaux	Matériel	Transport	Energies	Frais Divers
TPR 03b	Terrassements généraux (bâtiment et travaux publics)	31%	40%	12%	1%	1%	1%
TPR 04	Fondations et travaux géotechniques	50%	14%	32%	9%	10%	4%
TPR 08	Travaux de voirie et réseaux divers	35%	20%	12%	6%	4%	8%
TPR 09	Travaux d'enrobés	9%	30%	12%	10%	8%	7%
TPR 10-4	Canalisations tuyaux fonte	23%	60%	11%	10%	9%	1%
TPR 10-5	Canalisations tuyaux acier	26%	39%	28%	4%	1%	5%
TPR 12-a	Travaux d'installation d'infrastructures réseaux (énergie, télécommunication et éclairage)	39%	44%	20%	4%	1%	5%
TPR 12-c	Travaux de maintenance de l'éclairage public	67%	40%	10%	0%	4%	7%
TPR13	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	35%	10%	15%	0%	0%	8%
			51%	6%	2%	3%	3%